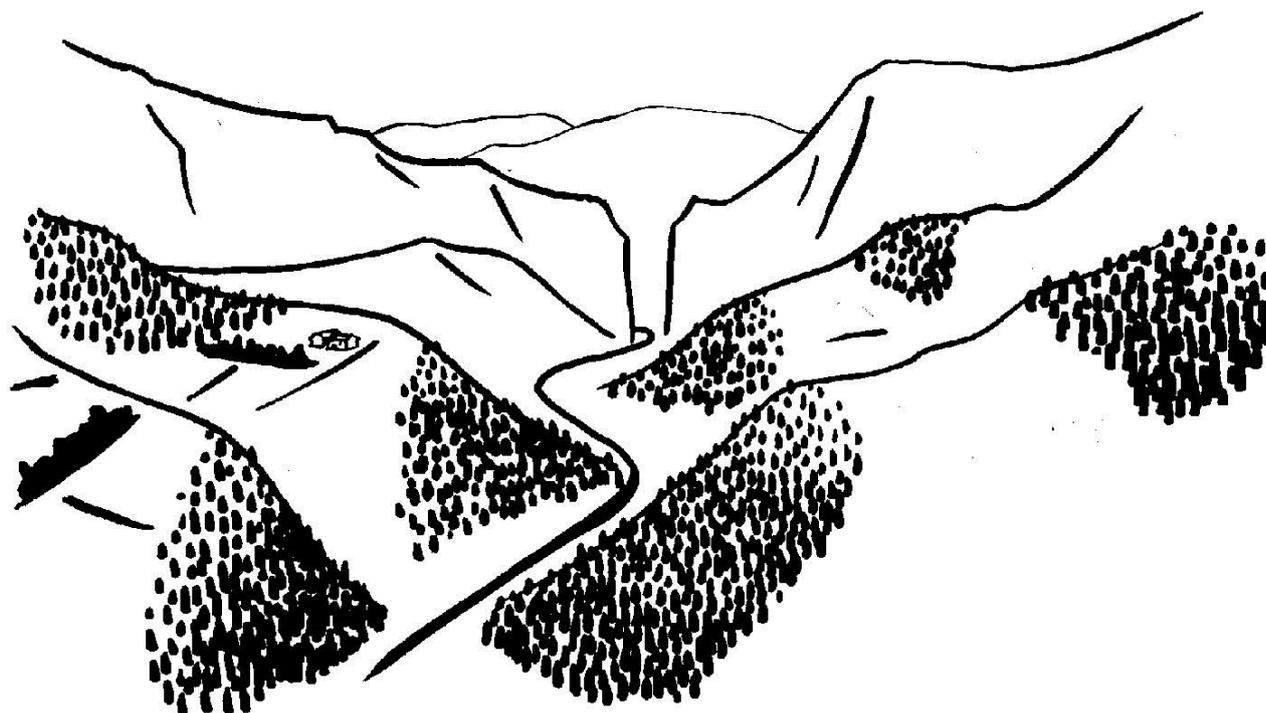


27 - LE PAYS DES CLUES



Communes concernées

Auzet	La Robine-sur-Galabre
Barles	Le Vernet
Beaujeu	Marcoux
Le Brusquet	Prads-Haute-Bléone
Digne-les-Bains	Seyne
Hautes-Duyes	Verdaches
La Javie	

Données générales

Superficie : environ 23 257 hectares
Altitude maximale : 2740 mètres
Altitude minimale : 640 mètres
Population : environ 605 habitants en 1999
733 habitants en 2014

PRESENTATION

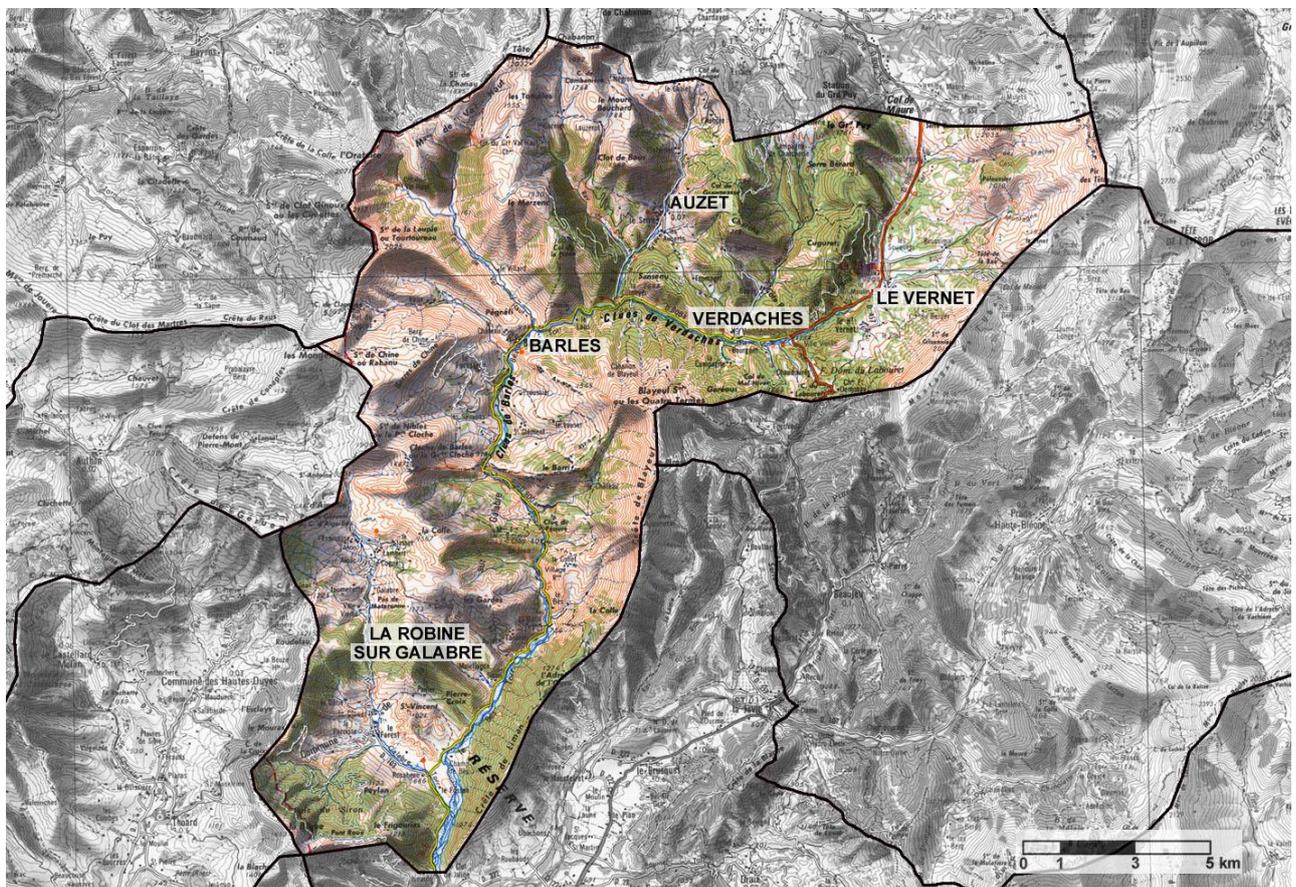
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce pays présente des vallées évasées en amont des torrents, devenant encaissées jusqu'à former des clues spectaculaires. Les milieux pâturés persistent autour des hameaux d'altitude, mais la domination forestière est constante.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Orangé et grisâtre des clues, au noir des robinies en passant par le rose des gypses.
Vert sombre des conifères
Vert plus tendre des chênes et des prairies contrastent avec la palette minérale
Les torrents aux eaux jaunâtres ou grises légèrement bleutées



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



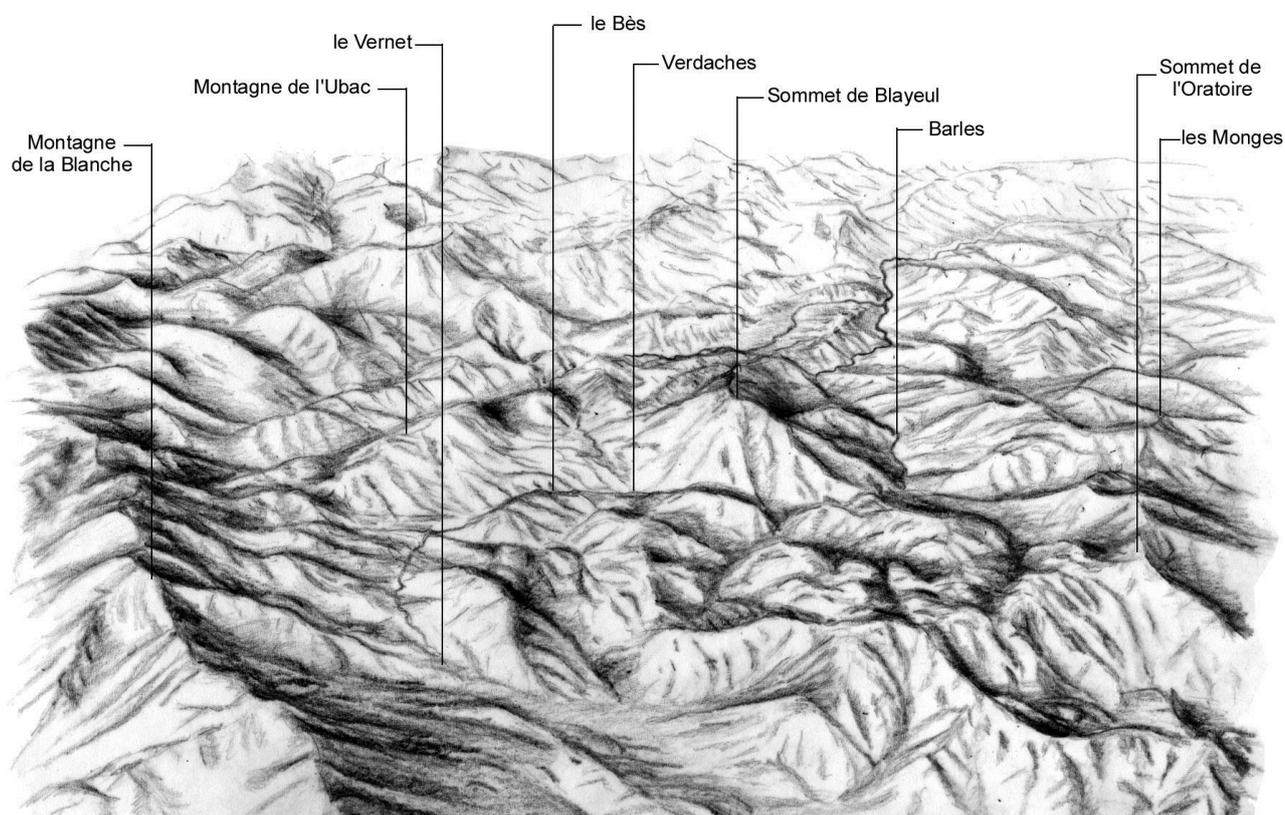
Ce pays présente un relief très contrasté. Il est constitué de versants abrupts, de hauts vallons évasés, de robines arrondies ou d'affleurements rocheux acérés constituant une succession de clues caractéristiques de cette entité (Péouré, Barles, Verdaches).

Au nord-est, ce pays est délimité en rive gauche par l'imposante montagne de la Blanche (2739 m.) et la montagne de l'Ubac (2010 m.). A leur pied, se dessine la haute vallée du Bès, très évasée du col de Maure jusqu'à Verdaches. Le versant opposé consiste en un système de petits monts aux orientations multiples qui se prolongent vers l'ouest en s'élevant jusqu'au pic de Tête Grosse (2032 m.) au nord de l'entité.



La vallée du Bès change d'orientation après Verdaches, pour suivre un axe nord-sud. Elle est dominée en rive droite par les sommets de l'Oratoire, des Monges, l'extrémité de la crête de Gérueu jusqu'à la Bigue qui domine la Bléone. Sur la rive gauche, se dresse l'imposant massif du Blayeul (2189 m.) prolongé par la crête de Liman.

Sur l'ensemble de la rive droite se dessinent des vallons transversaux évasés et ensoleillés où des villages et des terroirs se sont installés.





LA GEOLOGIE

Les nombreux faciès, constitués de roches variées, témoignent de la richesse géologique de ce territoire surtout formé de roches sédimentaires.

La forte torrencialité post-glaciaire du Quaternaire a mis à nu des strates de schistes noirs du Carbonifère disposés sous les grès brun clair du Trias (Clue de Verdaches).

Des calcaires beige clair sont présents sous forme de barres dures (clue de Barles, Jurassique Supérieur).

Les gypses versicolores du Trias affleurent sur certains versants de la vallée du Galabre, voisinant avec les marnes noires des robines, plus récentes (Jurassique – Crétacé).

Le Vélodrome témoigne de la présence d'une mer il y a environ 200 millions d'années. Dans ce bassin submergé se sont accumulés des sables qui se sont transformés en grès. C'est ce grès qui affleure aujourd'hui sur ce système circulaire déformé par les plissements du Miocène. Ces couches de grès sont souvent dominées par des molasses rouges.

L'HYDROGRAPHIE

Le torrent du Bès prend sa source sur la montagne de la Blanche, à environ 2000 mètres d'altitude. Il s'écoule en serpentant entre les massifs rocheux et conflue avec la Bléone au nord de Digne-les-Bains.

Ses affluents principaux coulent essentiellement sur la rive droite où ils ont dessiné des petites vallées (la Grave, le Galabre). En rive gauche, sur les versants plus abrupts, le réseau hydrographique se limite à de petits ravins intermittents.

Le travail d'érosion de ces cours d'eau se poursuit aujourd'hui. Le Galabre charrie des éléments fins provenant des gypses et argiles versicolores jaunâtres ou rosâtres qui colorent ses eaux. Le Bès s'attaque quant à lui aux schistes du Carbonifère qui lui donnent son aspect cendré.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Dans le Pays des Clues, la forêt, qu'elle soit spontanée ou issue de reboisement, est fortement présente et confère un paysage relativement fermé.

Sur les versants doux et ensoleillés, le chêne blanc domine, accompagné de landes à genêt, à buis et à genévrier. Sur les ubacs et les secteurs escarpés, le pin sylvestre constitue l'essence principale, de même que le pin noir implanté afin de retenir les sols instables.

Dans les gorges et les fonds de vallées, la présence de l'eau et la fraîcheur induisent une végétation composée de peupliers, de frênes, de saules et d'aulnes. En altitude, le bouleau se joint à ces formations végétales.

Sur les versants des vallons d'altitude et sur les sommets, le mélèze et l'épicéa succèdent au pin sylvestre et au pin noir. Viennent ensuite les prairies sommitales.

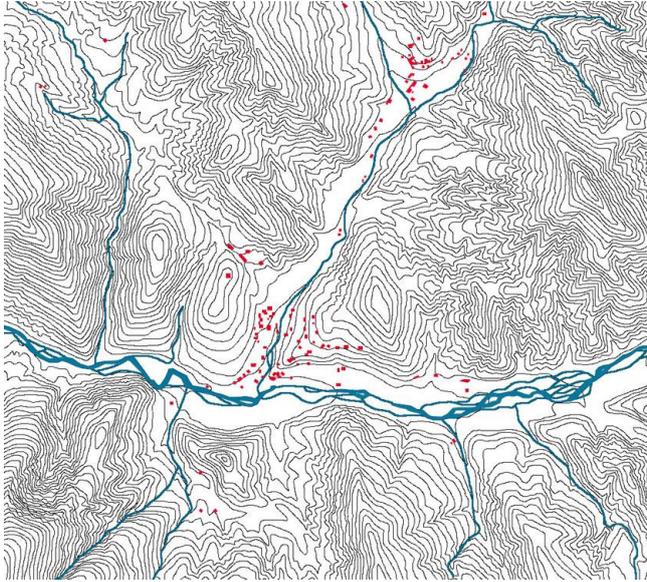
L'agriculture, peu présente, est vouée à l'élevage ovin et bovin. Les pâturages, les prairies de fauche et les fourrages se concentrent autour des fermes isolées et des villages.

Dans la vallée du Bès, les terres cultivées se situent le plus souvent en hauteur, sur les replats et au début de la vallée sur les pentes adoucies, aux alentours du Vernet. Malgré un fond de vallée très refermé, quelques terroirs de petite taille subsistent autour de Barles et de Verdaches à la faveur d'élargissements.

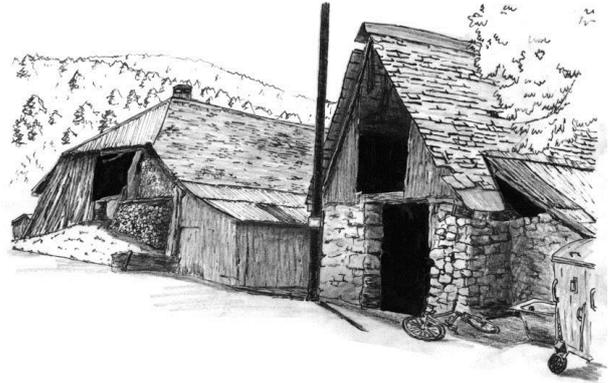
Dans la vallée transversale du Galabre, des pâturages s'étendent sur les pentes douces et en fond de vallée. Bien que certaines parcelles soient en cours de fermeture, son paysage reste encore relativement ouvert. Dans la Vallée de la Grave, seuls les versants des alentours d'Auzet conservent des parcelles pâturées.



LES FORMES URBAINES



Le caractère encore provençal des habitations de la basse vallée du Bès et de celle du Galabre fait place, avec l'altitude, à un style de plus en plus montagnard (Auzet, Le Vernet).



Si aujourd'hui l'occupation bâtie de l'entité apparaît relativement dispersée, il reste des ruines de villages anciens, perchés et groupés comme ceux de Tanaron, Esclangon.

Quelques villages-rue se sont implantés en fond de vallée à la faveur d'élargissement, le long de la route. Ce sont les villages principaux de Barles, Verdaches, Le Vernet.



Mais on retrouve le plus fréquemment des petits hameaux et des fermes isolés, dispersés sur les hauteurs de la vallée du Bès et dans les vallons transversaux, à la faveur des replats plus propices à l'agriculture.

Dans les vallées les plus basses, en particulier celle du Galabre, de nombreuses maisons récemment construites s'éparpillent autour des hameaux, jusque sur les robines (Robine-sur-Galabre, Espinasse).

Au-dessus de Verdaches, les maisons anciennes sont restaurées de façon plus ou moins adaptée, pour devenir des résidences secondaires .

Autour du village du Vernet, les résidences de loisirs individuelles ou collectives se multiplient. Leur style architectural est bien souvent hétéroclite et marque une rupture brutale avec le reste du bâti.



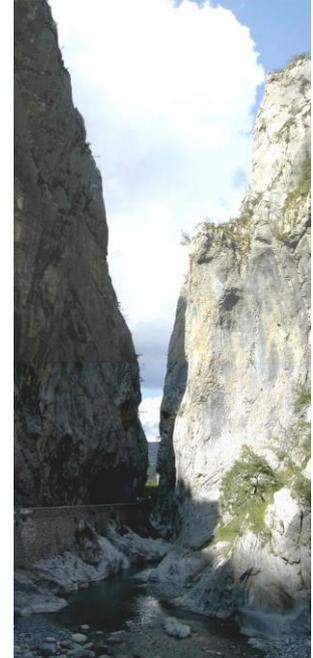
SITES REMARQUABLES

Les clues

Le parcours tumultueux du Bès est jalonné à trois endroits de couloirs très étroits. Ces seuils correspondent aux points où le torrent a rencontré un massif gréseux (Clue de Verdaches) ou des barres calcaires (Clues de Barles et du Péouré, sites inscrits). Leur dureté a contraint l'eau à creuser un étroit goulet.

Le cours d'eau traverse d'abord la clue de Verdaches qui s'étire en gorge d'environ 1,5 km de long, aux parois sombres surmontées par un enchevêtrement de pins qui accentuent encore le caractère sauvage du site. Les schistes du Carbonifère recèlent des empreintes de végétaux datant de cette époque, il y a 300 millions d'années.

Les clues de Barles et du Péouré sont plus ponctuelles (200 m. de long environ) mais beaucoup plus impressionnantes, avec leurs parois très hautes de calcaire clair disposé en feuillets verticaux plus ou moins resserrés. Un tunnel permet à la route de franchir la clue de Péouré, haute, comme celle de Barles d'une centaine de mètres.



Le site de l'ichtyosaure

Il se situe derrière les fameuses robinettes de Rochebrune, en partant du confluent du Galabre et du Bès. Les marnes noires aux formes douces et arrondies donnent un paysage lunaire sur lequel rien ou presque ne pousse. L'ichtyosaure, reptile marin de l'Ere Secondaire qui vivait entre -250 et -90 millions d'années, est très peu représenté par des fossiles bien conservés, ce qui fait de celui-ci, âgé d'environ 180 millions d'années, une rareté.

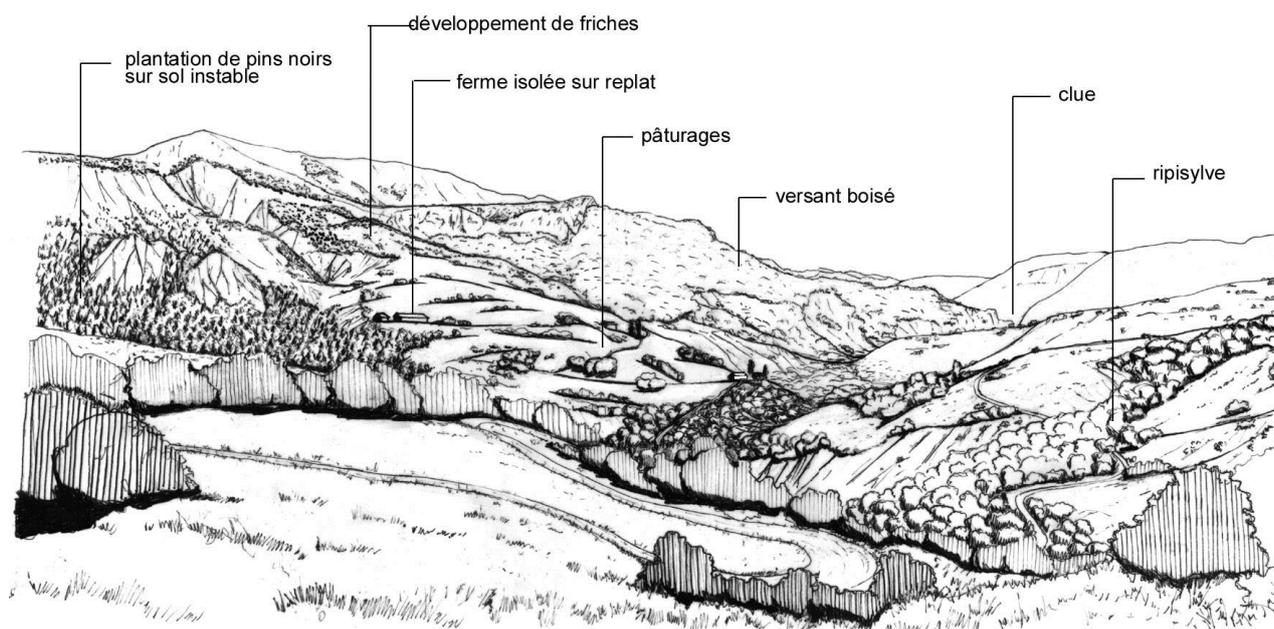
Le Vélodrome

C'est une dépression circulaire d'environ 1 km. De diamètre, à l'origine immergée lorsque la mer recouvrait la région il y a environ 200 millions d'années. Des sables s'y sont accumulés et se sont transformés en grès, qui affleurent aujourd'hui sur le bassin. Celui-ci a été soulevé et déformé par les plissements du Miocène.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Villages-rue en fond de vallée, proches des voies de communication
- Villages anciens (ruines) groupés et perchés
- Hameaux et fermes isolés sur les hauteurs et vallons transversaux
- Constructions récentes dispersées autour des hameaux

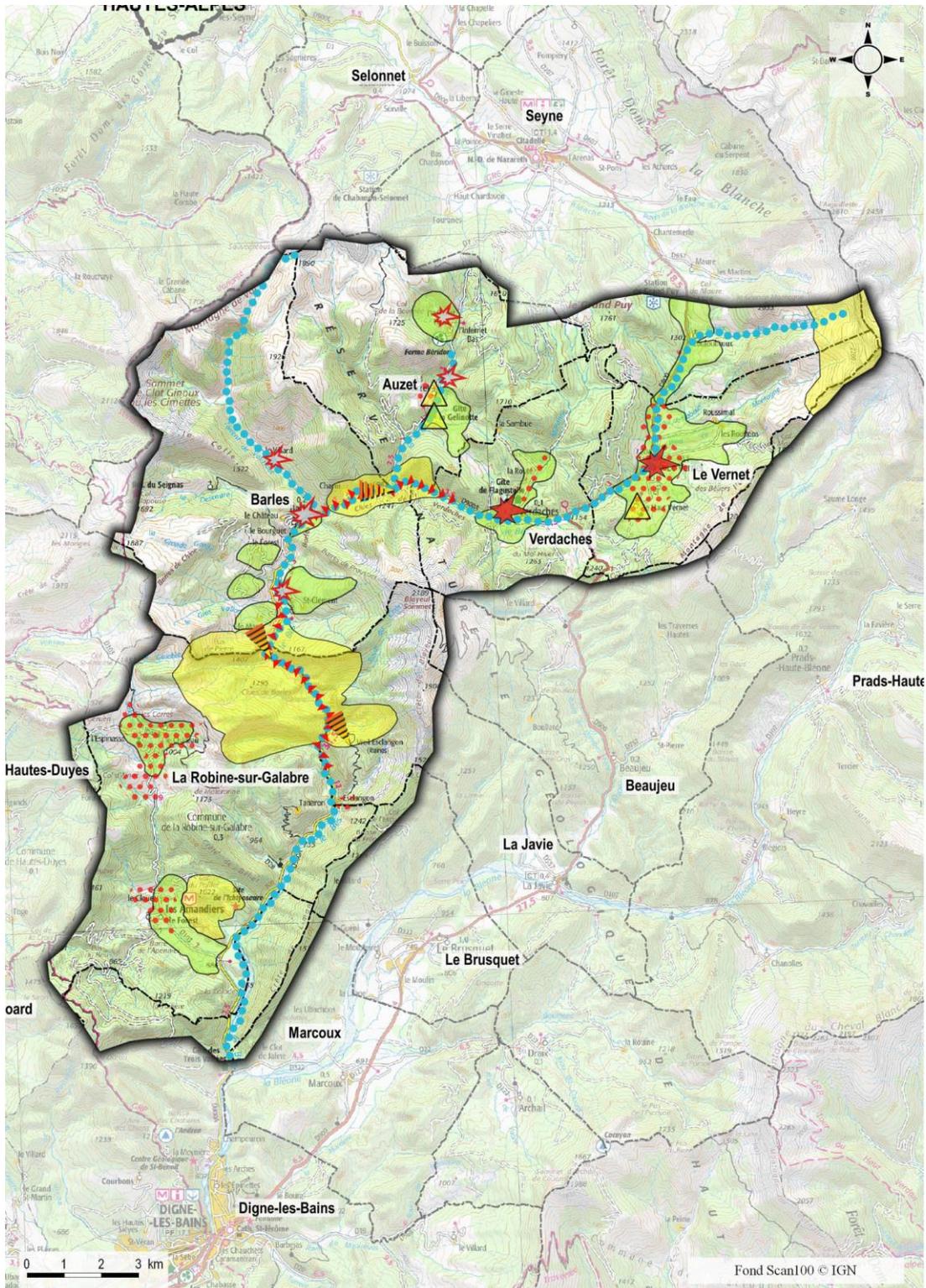
- Couverture forestière importante
- Plantations de pins noirs sur les sols instables
- Agriculture peu présente, vouée à l'élevage
- Terroirs situés sur les replats en hauteur et à la faveur d'élargissements dans la vallée
- Nombreux secteurs en déprise agricole



ENJEUX PRIORITAIRES

Préserver la qualité et la perception des paysages remarquables

Stopper l'implantation de l'habitat diffus



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage)</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables Gérer les flux touristiques</p>
	<p>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Préserver la qualité des perspectives visuelles depuis les routes qui traversent les sites sensibles des clues du Perouré, Barles et Verdaches Etablir une étude paysagère pour tout nouvel aménagement Entretien et valoriser les bords de routes et les délaissés. Aménager des lieux d'arrêt sur les bords de route tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMELIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation Stopper l'étalement urbain et promouvoir les savoir-faire architecturaux Contrôler l'implantation et la qualité des bâtiments liés au tourisme Lutter contre la pollution lumineuse</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse Préférer une densification à un développement diffus Améliorer la qualité et l'intégration paysagère du bâti isolé</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Promouvoir la requalification du bâti lié aux activités artisanales existantes ainsi que le pré-verdissement et la planification des activités à venir Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments agricoles Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Limiter le développement des friches Favoriser le pastoralisme Conserver et entretenir la structure de haies et ripisylves Stopper l'implantation de l'habitat diffus dans les secteurs agricoles</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>